**Proposition de stage**

**Expérimentation du déploiement d’un système d’usage partagé de la voiture dans le Haut-Couserans: Covoiturage de proximité ou autostop organisé**

**CONTEXTE ET OBJECTIFS**

Le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises a été créé en mai 2009 ; il regroupe 141 communes situées en zone de montagne et de piémont. Il occupe la moitié de la surface du département de l’Ariège et rassemble 30% de sa population.

« Un Parc naturel régional est un territoire aux patrimoines naturels, culturels et paysagers riches mais menacés et qui fait l’objet d’un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation de ces patrimoines. Ce projet est exprimé dans la Charte du Parc. C’est un territoire habité où l’homme est au cœur de la réussite du projet ». Pour plus de précisions sur le projet du territoire : [http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.com](http://www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com)

Suite à l’élaboration du Plan Global de déplacement de l’Ouest du PNR des Pyrénées Ariégeoises, le Parc a répondu à l’appel à projet du Commissariat de Massif des Pyrénées « Mobilité des personnes, des biens et des services marchands et non-marchand dans le Massif des Pyrénées ».

**Parmi les actions de mobilités que le PNR a proposé d’accompagner figure l’expérimentation d’une solution de mobilité en usage partagé de la voiture (covoiturage de proximité ou autostop organisé) sur le territoire du Haut Couserans.** Ce territoire de montagne et de faible densité a fait l’objet d’une étude préalable en 2015 portant sur la mobilité des jeunes de 15 à 24 ans. L’autostop et le covoiturage ont été identifiés comme des pratiques de mobilités courantes mais qui nécessitent d’être « sécurisées » voire institutionnalisée.

Cette action s’inscrit dans un contexte de réseau de transport qui ne répond pas à l’ensemble des besoins de déplacements des résidents. L’ancrage et la dépendance à la voiture, utilisée en solo, est par conséquent fort.

Un appel à manifestation adressé aux communes du Haut Couserans a permis de définir le périmètre d’expérimentation recouvrant les deux anciennes communautés de communes du Canton de Massat et du Canton d’Oust. Ce périmètre se situe sur le territoire de la communauté de communes Couserans Pyrénées, créée au 1er janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe. La commune de Saint-Girons polarise les principaux flux de mobilité du territoire.

**MISSIONS DEMANDEES :**

Après avoir considéré les éléments de contextes qui viennent cadrer la mission (organisation territoriale, évolution des cadres réglementaires (loi de transition énergétique, loi NOTRe...), état de l’art des expérimentations en matière des nouveaux usages partagés de la voiture en milieu rural...), il s’agira au cours de ce stage de préparer et d’animer la mise en œuvre opérationnelle de l’expérimentation en suivant une méthodologie de travail visant à définir les composantes du covoiturage « spontané ou organisé » à savoir :

Définition des modalités de mise en relation de l’offre et de la demande

Définition de la campagne de communication et d’animation

Recensement et chiffrage des aménagements nécessaires pour l’identification des zones de covoiturage ou d’autostop

Définition des cadres règlementaires et de fonctionnement

Définition du principe de fidélisation des usagers (conducteurs ou covoitureurs) et valorisation de la pratique

Proposition des solutions opérationnelles retenues en Comité technique local pour avis et modification

**ENCADREMENT DE LA MISSION**

Ce stage se déroulera sous la responsabilité du chargé de projet Mobilité durable et de la directrice adjointe du PNR des Pyrénées ariégeoises en charge de l’énergie et du climat..

**DUREE DU STAGE**

4 à 6 mois. Début de mission idéalement juin 2017.

**PROFIL ET COMPETENCES REQUISES**

Formation de niveau Master en Aménagement du territoire, géographie, sciences sociales, ingénierie de projet.

Bonnes qualités et aisance relationnelles, goût du contact, capacité à s’intégrer rapidement, aptitude et intérêt pour le travail en mode multi-acteurs et en équipe pluridisciplinaires ;

Capacité d’autonomie et d’organisation pour animer la mise en œuvre d’un projet de développement local

Capacité d’écoute, diplomatie, rigueur, esprit de synthèse et d’analyse, autonomie, réactivité, sens de l’organisation ;

Connaissances du fonctionnement des collectivités

Bonne expression écrite et orale, concision de l’expression

Parfaite maîtrise de l’outil informatique, notamment des logiciels sur PAckOffice

Seraient appréciées : connaissance du territoire, maîtrise des logiciels SIG ( Qgis , Arcgis)

**CONDITIONS DE STAGE**

Résidence administrative en Ariège, dans les locaux du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, à Montels

Permis de conduire et véhicule personnel indispensables.

Indemnité de stage : 30 % du SMIC, plus prise en charge des frais de déplacements (barème de la fonction publique)

Logement à la charge du stagiaire.

CONTACTS :

Julien RETIVEAU, chargé de projet mobilité durable

Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Pôle d’activités – Ferme d’Icart

09240 MONTELS

Tel : 05 61 02 71 69

Courriel : j.retiveau@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.com

**Envoyer lettre de motivation MANUSCRITE + CV avec photo avant le 15 mai 2017.**